



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 91244

Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la validation de l'année scolaire passée à l'étranger durant le cursus secondaire. De plus en plus de jeunes souhaitent s'expatrier dès le collège ou le lycée afin de découvrir une culture différente et d'étoffer leurs compétences linguistiques. Cependant, la France est aujourd'hui un des rares pays, au sein de l'Union européenne, à ne pas reconnaître la période passée à l'étranger, à la différence de nos voisins, notamment Allemands, ce qui pénalise nos jeunes, en particulier dans le contexte actuel de mondialisation accrue des échanges. Ainsi, il aimerait savoir si le Gouvernement envisage, dans les mêmes dispositions que le programme Erasmus pour l'enseignement supérieur, de faire homologuer la période scolaire passée à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91244

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2015](#), page 8430

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)